

## un.e Comptable (H/F)

Contrat de travail à durée déterminée (surcroit)  
A partir de janvier 2025 – 6 mois – temps plein (80% possible sur demande)

Affectation : IRTS Site Métropole Lilloise

Localisation indicative : à Loos (59)

– poste accessible aux personnes en situation de handicap –

**OFFRE  
d'EMPLOI**  
<http://www.irtshdf.fr/>

Organisme de formation implanté en Hauts-de-France sur 5 sites (59-62), relevant d'une Association loi 1901, appliquant la CCN66, fort d'une expérience de +40 années, l'IRTS forme chaque année environ 4300 étudiants et apprentis aux métiers du social et du médico-social ainsi que 3400 professionnels en formation continue.

L'IRTS assure également la mise en œuvre de marchés publics, en particulier dans le domaine de la petite enfance. En privilégiant transversalité et modes de professionnalisation adaptés aux enjeux des secteurs professionnels, l'IRTS prépare aux certificats et diplômes (du niv. 3 au niv. 7) en Intervention Sociale (ES, AS, ME, CESF, AES, MA, CAFERUIS, ...) avec le concours de 220 salariés permanents et 1200 intervenants occasionnels, pour un CA de 17M€/an

### ➤ **Mission principale :**

Au sein de la Direction Financière, composée de 5 personnes (1 RAF, 4 comptables), le/la Comptable assure un soutien aux activités comptables en assurant des tâches de saisies comptables, d'archivage des pièces, de travaux administratifs et bureautiques en lien avec la Comptabilité (courriers, tableaux de bord, classement, ...)

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer en fonction du profil.

### ➤ **Profil du salarié : Diplômes, expérience professionnelle et prérequis :**

Cet emploi est accessible avec un titre ou diplôme minimum Bac+2 en comptabilité et gestion

Le candidat doit maîtriser l'outil informatique et bureautique (Office et Internet), avoir le sens de l'organisation, se montrer précis et rigoureux, faire preuve d'un bon niveau rédactionnel (mail, courrier)

La connaissance du logiciel EIG, et/ou du secteur de la formation, serait un plus

Maîtrise exigée des normes comptables et de la langue françaises

➤ **Position statutaire :** annexe 2 de la CCN 66 (IDCC 0413) – grille « technicien qualifié » (non cadre) – brut minimum 1801.80€/mois (hors prime Ségur) porté, par exemple, à 1944€ (hors prime Ségur) pour un candidat présentant 3 ans d'ancienneté sur le même type de fonction (salaire évolutif jusqu'à 2798€ bruts (hors prime Ségur) après 28 ans d'ancienneté sur le même type de fonction, selon dispositions de la CCN66

➤ **Avantages (indicatifs) :** • Prime Ségur (238€ bruts tps plein / mois) • 3 jours de congés supplémentaires au cours de chacun des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres civils • Accord ARTT prévoyant 22 jours de repos RTT / an en contrepartie d'un travail réparti sur 39h hebdo • Fermeture pour congé aux vacances de Noël 24, vacances d'Hiver 25 (2<sup>ème</sup> semaine zone B), vacances de Pâques 25 (2<sup>ème</sup> semaine zone B) • Titres restaurant (VF 10€ avec participation employeur et Cse 6€) • Chèques cadeau Noël et Chèques vacances (sous conditions) • Accès aux Activités Sociales & Culturelles organisées par le CSE (sous conditions) • Mutuelle • Télétravail • Prise en charge employeur 50% sur abonnement transports en commun • Accès à la formation

➤ **Modalités de candidature :** CV et lettre de motivation à adresser exclusivement par courriel à [drh@irtshdf.fr](mailto:drh@irtshdf.fr) **sous la référence COMPTA2501 citée en objet du mail, dans les meilleurs délais.** Une commission *ad hoc* se réserve le droit de s'entretenir avec les candidats.

B. COPPIN,  
Directeur Général

